



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 06/04/2017

Votre annonce n°17-48257 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **14, 27, 35, 50, 61, 76**
Annonce No **17-48257**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Caen, Service passation des contrats Esplanade J.M. Louvel, à l'attention de M. le maire, 14027, Caen Cedex 4, F, Courriel : passation.contrats@caenlamer.fr, Code NUTS : FR251

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.caen.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
par voie électronique à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : maîtrise d'œuvre pour : "CHATEAU DE CAEN SCHEMA DIRECTEUR Phase2. "Aménagements paysagers rue de Geôle Butte Saint Pierre et mise en lumière des remparts extérieurs Tour Puchot/Tour Mathilde
Numéro de référence : C17BAT10

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

Descripteur principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : L'objet de la présente consultation est de retenir une maîtrise d'œuvre qui aura pour mission de concevoir la requalification de la liaison Château-Ville de Caen depuis la Tour Mathilde jusqu'à la Tour Puchot, le réaménagement du talus herbeux rue de Geôle en coordination avec l'opération tramway et l'aménagement et la mise en lumière des remparts.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71300000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR251

Lieu principal d'exécution :

II.2.4)

Description des prestations : Opération d'aménagements paysagers et de mise lumière patrimoniale au pied du Château classé Monument Historique et en lien avec la mise en valeur du centre historique de la ville et les travaux de transformation de la ligne 1 du Tramway. Cette requalification paysagère a pour objectifs de renforcer la lisibilité et la visibilité du château médiéval, édifice remarquable au cœur de la cité et de le rendre plus accessible. Cette première opération du Schéma Directeur participe aux actions de développement de l'attractivité de la ville et du site. La nature des travaux portera sur : aménagements des espaces verts, des sols, des circulations, des mobiliers, des différents type d'éclairage public, des réseaux, de la mise en accessibilité des espaces publics, et de la mise en lumière patrimoniale et festive des murailles du Château de la Tour Puchot à la Tour Mathilde.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 40

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : 1. Les capacités techniques et professionnelles appréciées en fonction des compétences, moyens et références au regard de la spécificité de l'aménagement envisagé, 2. Les capacités économiques et financières.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Le marché de maîtrise d'œuvre comprendra les éléments de missions suivants : DIAG (avec sondages), AVP, PRO, EXE, ACT, DET, AOR, OPC. La mission OPC comprendra systématiquement l'ordonnancement, le pilotage et la coordination des opérateurs, maîtres d'ouvrages et concessionnaires intervenant sur le secteur. L'Enveloppe prévisionnelle des travaux est de 1 700 000 euros (H.T.)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : #lettre de candidature DC1, conforme au document du Ministère des Finances (site Internet : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) #déclaration du candidat DC2, conforme au document du Ministère des Finances (site Internet : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) #La copie du jugement de redressement judiciaire le cas échéant

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : #Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles #Déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : -Présentation d'une note expliquant précisément l'organisation de l'équipe de maîtrise d'œuvre (organigramme à fournir), le rôle du mandataire sera intégré dans l'équipe et prise en compte dans la méthode de travail. -Pour chacune des compétences figurant dans le dossier de candidature : Présentation des moyens humains avec curriculum vitae des intervenants proposés (formation, qualification, diplôme et expérience professionnelle), matériels et le cas échéant, qualifications et certification. Dans le cas où le candidat estime qu'une des compétences requises est intégrée à la structure qu'il dirige, il devra en fournir la preuve par tout moyen approprié (notamment, preuve de la formation, qualification et expérience professionnelle du personnel concerné, indication et rôle de leur participation aux opérations citées en référence ou autres opérations, etc.). -Dossier de références: Chaque groupement devra joindre un, et un seul, dossier de références : voir informations complémentaires

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

11 mai 2017 - 14:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date : 12 juin 2017

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le marché sera conclu soit avec un prestataire unique, réunissant l'ensemble des compétences, soit avec des prestataires groupés dont le mandataire désigné sera le paysagiste. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement pour l'exécution du marché. Il est interdit au mandataire de présenter plusieurs offres. Il est précisé qu'il n'y a pas d'exclusivité de participation en ce qui concerne les BET. Au stade de l'offre, les groupements pourront s'adjoindre en sous-traitance d'autres compétences. Délais prévisionnels : études de conception de décembre 2017 à novembre 2018, Procédure d'appel d'offres et de contractualisation avec les entreprises : 1^{er} semestre 2019, travaux : 2^e semestre 2019. composition des équipes candidates Les candidats devront avoir, dans le domaine de l'aménagement paysager urbain, les compétences réunies suivantes : Paysagiste (mandataire), Bureau d'étude voirie, réseaux divers, BE structure, Ordonnement pilotage coordination, Economie de projet - concepteur lumière patrimoine. Complément à l'article lii.2.3 capacité technique : Dossier de références. Ce dossier sera composé comme suit : - pour le Paysagiste: - trois planches au format A3 obligatoirement, mettant en valeur, sous forme de graphique, plans, dessins ou photos, les références, les plus représentatives de son travail au regard de l'objet et de la spécificité de la consultation - un extrait de références de moins de 3 ans (5 au maximum) pour des opérations d'envergure et de spécificité comparable à celle du projet. - En complément, le cas échéant, dossier de présentation générale (press-book) -Pour le concepteur lumière : - trois planches au format A3 obligatoirement mettant en valeur, sous forme de graphique, plans, dessins ou photos, la référence la plus représentative de son travail au regard de l'objet de la consultation (mise en lumière patrimoine et monuments historiques). - Un extrait de références de moins de 3 ans (5 au maximum) pour des opérations d'envergure et de spécificité comparable à celle du projet. -Pour les bureaux d'étude voirie, réseaux divers, ordonnancement pilotage coordination et économie de projet et structure : Un extrait de références de moins de 3 ans (5 au maximum) pour des opérations d'envergure comparable à celle du projet. Chaque planche A3 devra comporter les indications suivantes : la nature de l'opération, sa date de réalisation et la durée, le maître d'ouvrage (entité et coordonnées), la surface aménagée, le montant des travaux HT, la composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la nature des missions réalisées par le candidat. Les planches A3 seront fournies sous forme électronique, au format PDF. Le titre du fichier devra comporter le nom du mandataire et la compétence décrite. Les extraits de références devront être présentés sous forme de tableaux contenant la nature de l'opération, sa date de réalisation et la durée, le maître d'ouvrage (entité et coordonnées), la surface aménagée, le montant des travaux HT, la composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la nature des missions réalisées par le candidat. Ces tableaux seront aussi fournis sous forme électronique. Le titre du fichier devra comporter le nom du mandataire. Une note de contexte peut être téléchargée gratuitement à l'adresse électronique suivante: <http://www.achatpublic.com> Dans le cadre de la procédure d'agrément dématérialisée, les entreprises sont invitées à indiquer dans leur candidature une adresse mail valide. Les candidatures devront être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.achatpublic.com>. Parallèlement à l'envoi électronique, les candidats peuvent faire parvenir à la collectivité une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-ROM, Dvd-Rom, clés Usb...) ou bien sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : copie de sauvegarde

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc BP 25086, 14000, caen Cedex 4, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) Introduction de recours :****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc BP 25086, 14000, caen Cedex 4, F

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

6 avril 2017

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : **C17BAT010**

Libellé de la facture : Ville de Caen DRJCP Commande publique Esplanade Jean-Marie Louvel, F-14027 Caen Cedex 9.

Siret : 21140118700011

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 11 mai 2017

Objet de l'avis : maîtrise d'œuvre pour : "chateau de caen schema directeur phase2" aménagements paysagers rue de géologie butte saint pierre et mise en lumière des remparts extérieurs tour puchot/tour mathilde

Nom de l'organisme : Ville de Caen

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3328016



> Informations légales